



ROUEN, le 04/01/22

Syndicat CGT-Territoriaux de Rouen  
Syndicat Sud-Ville de Rouen

Objet : **Dépôt de préavis de grève.**

Monsieur le Maire,

Fort des actions qui ont eu lieu au mois de décembre et de la mobilisation de l'ensemble des agent-e-s durant cette année, nous maintenons l'ensemble de nos revendications afin d'aboutir à l'amélioration des conditions de travail et salarial des agent-e-s, protecteur et garant de nouveaux droits, répondant aux besoins grandissant de la population. **La loi dite de transformation de la Fonction publique entend bien changer la nature de la Fonction Publique Territoriale.**

En effet, le service public se veut être à la hauteur des besoins de la population, que ce soit dans le domaine de la propreté, de la culture, du sport, de la petite enfance, de l'animation, du social, de la santé...

Or, votre politique de destruction et de dénigrement que vous menez n'a finalement que pour objectif de mettre le modèle social français à genoux l'offrant au secteur privé.

Nous ne pouvons que nous opposer à ce dessein que vous réservez aux agent-e-s de la fonction publique et à la population.

Nous serons donc de nouveau dans la rue en Janvier notamment le 27 janvier 2022 aux côtés d'autres organisations syndicales pour décrier votre politique et appeler à un autre projet de société débarrasser du capitalisme, de l'exploitation et de la destruction qu'il l'engendre.

Les fonctionnaires seront donc dans la rue contre la loi de transformation de la fonction publique. Les agent-e-s publics doivent pouvoir vivre dignement de leur métier !

Ainsi, pour permettre aux personnels d'exprimer leurs revendications, l'intersyndicale CGT et SUD, dépose un préavis pour faire valoir les revendications suivantes :

- **Reconnaissance et augmentation des sujétions particulières dans certains services donnant droit à des repos compensateurs.**
- **Pas de perte d'heures supplémentaires.**
- **Augmentation de l'enveloppe dédiée au RIFSEEP et CIA**
- **Suppression des quotas pour les avancements de grades**
- **Négociation Plan d'Action Triennal des Avancées Sociales**
- **Maintien de la récupération liée à la journée du 30 Août (Libération de ROUEN).**
- **Pas d'intégration des samedis/dimanches et jours fériés travaillés dans les cycles horaires.**

Afin de permettre aux agent.e.s de défendre leur santé, leur emploi, pour améliorer leurs conditions de travail, l'intersyndicale dépose un préavis de grève de 0 à 24 h, pour les journées du 1<sup>er</sup> janvier, 2 janvier, 3 janvier, 4 janvier, 5 janvier, 6 janvier, 7 janvier, 8 janvier, 9 janvier, 10 janvier, 11 janvier, 12 janvier, 13 janvier, 14 janvier, 15 janvier, 16 janvier, 17 janvier, 18 janvier, 19 janvier, 20 janvier, 21 janvier, 22 janvier, 23 janvier, 24 janvier, 25 janvier, 26 janvier, 27 janvier, 28 janvier, 29 janvier, 30 janvier, 31 janvier 2022 pour l'ensemble des agents-  
es de la ville de rouen et du CCAS.

Nos organisations restent disponibles pour toute négociation sur les revendications des personnels avec les représentant-e-s locaux.

Nous vous adressons, Monsieur le Maire, nos sincères salutations.

CGT  
Le Secrétaire  
Julien Galant

SUD  
Le secrétaire  
Antoine Vigor